

**Record Number:** 960  
**Author, Monographic:** Potvin, L.  
**Author Role:**  
**Title, Monographic:** Évaluation du potentiel récréatif des rives à l'embouchure de la rivière  
Mistassini  
**Translated Title:**  
**Reprint Status:**  
**Edition:**  
**Author, Subsidiary:**  
**Author Role:**  
**Place of Publication:** Québec  
**Publisher Name:** INRS-Eau  
**Date of Publication:** 1977  
**Original Publication Date:**  
**Volume Identification:**  
**Extent of Work:** 14  
**Packaging Method:** pages, 2 annexes  
**Series Editor:**  
**Series Editor Role:**  
**Series Title:** INRS-Eau, Rapport de recherche  
**Series Volume ID:** 96  
**Location/URL:**  
**ISBN:** 2-89146-093-6  
**Notes:** Rapport annuel 1977-1978  
**Abstract:** Rapport rédigé pour les Services de protection de l'environnement du Québec  
10.00\$  
**Call Number:** R000096  
**Keywords:** rapport/ ok/ dl

Evaluation du potentiel récréatif des  
rives à l'embouchure de la rivière  
Mistassini

INRS-Eau  
Université du Québec  
C.P. 7500, Sainte-Foy  
Québec G1V 4C7

RAPPORT SCIENTIFIQUE No 96  
1977

Rapport rédigé pour  
les Services de protection de l'environnement du Québec

par

L. Potvin

ISBN 2-89146-093-6

DEPOT LEGAL 1977

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés

© 1977 - Institut national de la recherche scientifique

## TABLES DES MATIERES

	PAGE
1. INTRODUCTION	
2. SOMMAIRE DES OBSERVATIONS ET DES ENQUETES	2
2.1 LA RIVE OUEST	2
2.2 LA RIVE EST	8
3. CONCLUSIONS	14
ANNEXE 1 - PHOTOGRAPHIES	
ANNEXE 2 - DECOUPURES DE PRESSE	

## LISTE DES FIGURES

- Figure 1 Localisation des sites récréatifs à l'embouchure de la rivière Mistassini.
- Figure 2 Bathymétrie de l'embouchure de la rivière Mistassini.
- Figure 3 Photographie aérienne de l'embouchure de la rivière Mistassini - Echelle 1:40,000
- Figure 4 Photographie aérienne de l'embouchure de la rivière Mistassini - Echelle 1:15,000

## 1. INTRODUCTION

Une étude portant sur l'évaluation du potentiel récréatif des rives à l'embouchure de la rivière Mistassini, a été réalisée par l'INRS-Eau, à la demande des Services de Protection de l'Environnement du Québec.

Cette étude livre les résultats d'observations qui ont été faites sur le terrain et d'enquêtes effectuées auprès de quelques personnes de la région. L'étude comporte la description biophysique des berges, l'inventaire des équipements récréatifs existants, ainsi que l'évaluation des possibilités de développement des rives ouest et est de la rivière Mistassini, dans la section située en aval de l'île aux Outardes.

On trouvera, en annexe, des photographies et des découpures de presse se rapportant à ce sujet.

## 2. SOMMAIRE DES OBSERVATIONS ET DES ENQUÊTES

### 2.1 LA RIVE OUEST

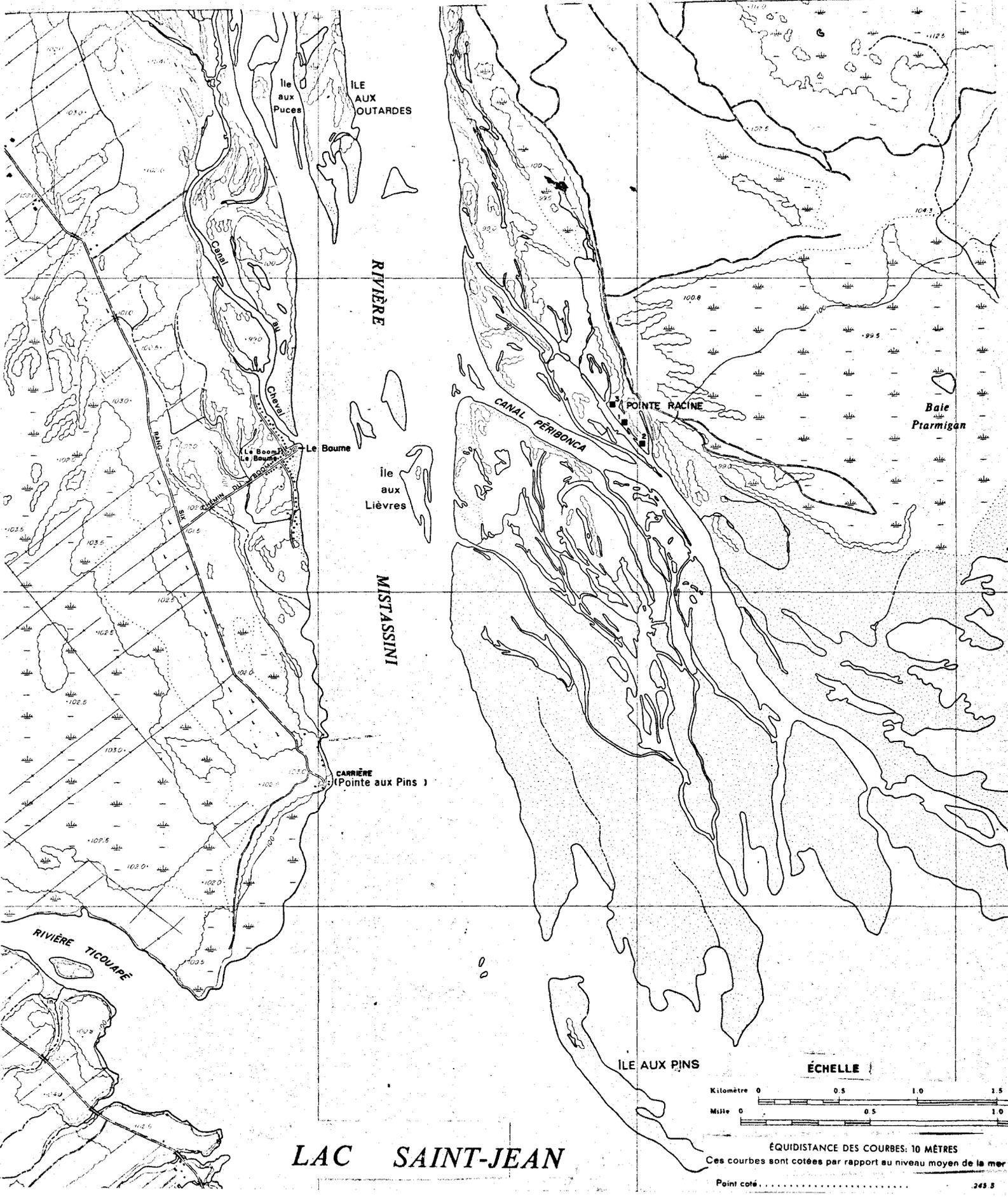
La rive ouest, à l'embouchure de la rivière Mistassini, fait partie du territoire de la municipalité de Saint-Méthode. On y trouve deux centres de villégiature qui sont accessibles par le rang 6: le Baume et la Carrière (figure 1). En ces deux endroits, les berges ne présentent pratiquement aucun escarpement et sont donc facilement accessibles.

Les terrains très plats ont une altitude moyenne de 99 mètres au-dessus du niveau de la mer, soit approximativement le même niveau que la rivière et le lac St-Jean. La basse altitude et le caractère plat de ces terrains les rendent donc particulièrement propices aux inondations.

Les dépôts meubles sont essentiellement constitués de sables puisque l'on est dans une zone de terrasses sableuses d'origine deltaïque. Les aires boisées sont assez dispersées, et l'on rencontre quelques bosquets d'arbres autour de certains chalets: pins gris, épinettes et bouleaux blancs.

#### *LE BAUME*

Le Baume (ou Boom) est un centre de villégiature comprenant une centaine de chalets. Les chalets sont généralement de petite dimension et d'apparence modeste, comme en témoignent les photos 8, 9 et 11 de l'annexe 1. La valeur moyenne de ces chalets s'établit autour de \$1,500.00.



# LAC SAINT-JEAN

Figure 1 - Localisation des sites récréatifs à l'embouchure de la rivière Mistassini.

Quelques-uns toutefois sont mieux entretenus et ont une valeur relativement plus grande pouvant aller jusqu'à \$5,000.00. La majeure partie de ces chalets est répartie en rangée le long de la rivière, mais on en trouve à l'arrière de cette rangée, le long du chemin du Baume qui est perpendiculaire à la plage. Durant l'été, la population résidente est estimée à 400 personnes.

Au centre du Baume, se trouve un remblai connu sous le nom de quai du Baume, qui a été construit par la compagnie Duke-Price, dans les années 1927-30. Cet emplacement servait alors de camp de base aux "draveurs" affectés aux opérations de flottage du bois dans la rivière Mistassini.

La plage était à l'origine très grande et sablonneuse. Son aspect esthétique a toutefois été gâté par des "murs de protection" formés de pierres et de blocs de ciment entassés. Ces murs ont été érigés par les propriétaires de chalets pour se protéger des inondations provoquées par les hausses de niveau du lac. Cependant, après avoir franchi les murs de roches, les baigneurs ont accès à une plage sablonneuse et relativement étendue. La partie submergée propice à la baignade s'étend sur une longueur d'environ 250 pieds et sur une largeur d'environ 50 pieds, où l'eau est peu profonde. Selon le gardien de la plage, Monsieur William White de Saint-Félicien, il n'est pas recommandé de s'aventurer au-delà de 50 pieds de la rive, en raison de la grande profondeur (19 pieds) et des forts courants de la rivière Mistassini au large de cette limite (figure 2).

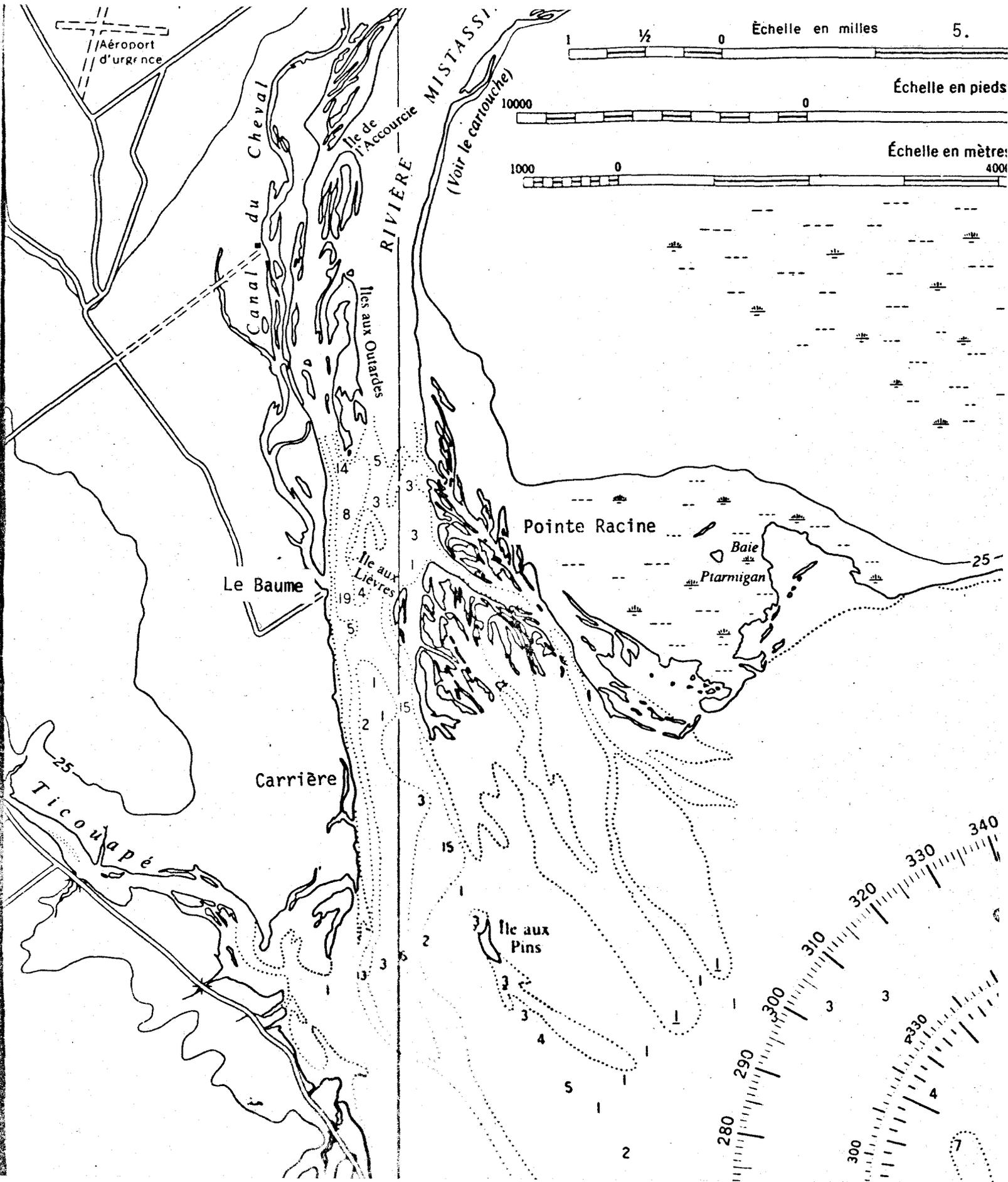


Figure 2 - Bathymétrie de l'embouchure de la rivière Mistassini (sondage en pieds).  
 Niveau de référence du lac Saint-Jean: 11.0 pieds à l'échelle de Roberval.

La plage faisant face aux chalets est utilisée par les résidents riverains. Mais la plage située immédiatement au sud du quai est publique et gratuite (photos 5 et 6); durant la meilleure période de la saison estivale, elle peut recevoir, en plus des résidents des chalets, une centaine de visiteurs par jour. La plupart des villégiateurs (propriétaires de chalets et visiteurs journaliers), proviennent des municipalités environnantes: Saint-Méthode, Saint-Félicien, Normandin et Dolbeau.

Dans la partie nord du Baume, se trouve l'entrée du canal du Cheval. A cet endroit, les plages sont plus boueuses. Les abords de ce canal comportent de grandes étendues marécageuses, propices à la faune-sauvagine (photo 10).

La qualité de l'eau de la plage du Baume pourrait être affectée par les déversements d'eaux usées sanitaires provenant des chalets qui ne sont pas équipés de fosses septiques ou par les effluents de l'usine Domtar qui se déversent à 18 km en amont. De plus, la géologie et la pédologie du Bouclier confèrent à l'eau une coloration brune. Le gardien de la plage publique signale que des résidus de l'exploitation forestière, notamment des têtes d'épinettes et de sapins, apparaissent au printemps lors des crues; ceci tend à s'atténuer depuis que le transport par camion remplace le flottage du bois.

Il convient de noter que les résidents des chalets ne sont pas propriétaires des lots sur lesquels ils se sont établis. En 1927, l'Alcan avait acquis les lots riverains sur une profondeur d'environ un mille à partir de la rive. Ceci permettait à la compagnie de hausser le niveau du lac jusqu'à la cote de 22.5 pieds à l'échelle de Roberval, sans être tenue responsable des dommages éventuels causés par les inondations. Les propriétaires

des chalets étaient en quelque sorte des "squatters". Monsieur René Prévost, de l'Alcan, nous a informés que tout récemment l'Alcan a cédé à la Couronne les lots riverains de la municipalité de Saint-Méthode. Les propriétaires de chalets devront donc, à partir de l'été 1978, payer la somme de \$45.00 par année pour la location des lots. L'Alcan a toutefois conservé une servitude de "baignage" sur ces lots, lorsque le niveau du lac doit être haussé.

Bien que quelques chalets se soient récemment établis à l'arrière des chalets riverains ou encore le long du chemin du Baume, perpendiculaire à la plage, les possibilités de développement futur sont limitées en raison de la présence d'aires marécageuses situées aux extrémités sud et nord et à l'arrière du développement actuel.

#### *CARRIÈRE*

Le site de Carrière, également désigné sous le nom de Pointe-aux-Pins comporte une vingtaine de chalets. Carrière est situé à 1.5 km au sud du Baume, et pour y accéder, on utilise le prolongement du chemin qui mène au Baume (rang 6). Une carrière de pierres de granite rose, située à l'extrémité sud de la zone de chalets, y a déjà été exploitée. Durant l'été, la population résidente totale est estimée à 80 personnes. Ce dernier site est donc moins fréquenté que le Baume.

Dans la partie nord, la plage est sablonneuse et présente les mêmes caractéristiques que celle du Baume. Par ailleurs, dans la partie sud, la plage est boueuse et parfois recouverte de cailloux, à cause de la proximité de la carrière; à l'extrême-sud, les terrains sont

marécageux et propices à la faune-sauvagine (photo 12). Comme au Baume, des petits murs de protection de roches ont été érigés sur la plage, en face des chalets (photos 13 et 14). L'Alcan était propriétaire des lots riverains sur une profondeur de un (1) mille à partir de la rive. La compagnie a récemment cédé ses droits de propriété à la Couronne en conservant une servitude lui permettant d'inonder les lots lorsqu'elle hausse le niveau du lac.

## 2.2 LA RIVE EST

La rive est a conservé un caractère naturel et sauvage plus grand que la rive ouest. Il n'y existe d'ailleurs aucune zone de chalets appartenant à des particuliers. On y trouve cependant un site offrant un grand intérêt sur les plans écologique et récréatif, soit le site de Pointe Racine. Pointe Racine est situé à 10 km au sud-est du village de Ste-Marguerite-Marie mais fait partie du territoire de la municipalité de Mistassini.

Sur le plan biophysique, le site de Pointe Racine présente plusieurs avantages. Il comporte une magnifique forêt de pins gris. Une longue plage de sable fin sur la rive et un groupe d'îles deltaïques appelées Îles Flottantes. Plusieurs de ces îles possèdent des terrains secs (non marécageux); quelques-unes sont boisées et bordées de plages sablonneuses. De plus, Pointe Racine comporte de grandes étendues marécageuses qui sont très propices à la faune-sauvagine; ces zones ont été classées "3S" par l'Inventaire des Terres du Canada, ce qui signifie qu'elles servent d'étapes importantes dans la migration des oiseaux et qu'elles présentent des conditions favorables à la nidification. Les principales espèces rencontrées sont les

barboteurs, les bernaches, les garrots communs, les canards noirs, etc... (voir les travaux de Gaëtan Hamel du M.T.C.P.).

Le site de Pointe Racine est accessible par une petite route de sable parfaitement carrossable que l'on emprunte à partir de l'extrémité sud-ouest de la route de Ste-Marguerite-Marie; ce chemin de sable passe d'abord à travers une grande bleuetière, puis à travers une forêt de pins gris (photos 25 et 26).

Pointe-Racine est exploitée, depuis 1971, par une corporation à but non lucratif, soit la Corporation de Pointe Racine, qui regroupe des citoyens de Ste-Marguerite-Marie, de Dolbeau et de Mistassini, désireux de préserver et de mettre en valeur les beautés naturelles de ce site.

Le projet initial de la corporation prévoit l'aménagement d'une superficie de 35 milles carrés, actuellement propriété de la Couronne; cette superficie comprendrait une partie de la rive est, en incluant la baie Ptarmigan et les Iles Flottantes. Actuellement, seule une superficie d'un (1) mille carré est aménagée (figure 4). Selon Monsieur Benoît Tremblay, président de la corporation, la valeur des aménagements qui ont déjà été réalisés sur les lieux serait estimée à \$200,000.00. Les équipements actuels comprennent trois bâtiments en bois de pin dont la construction vient à peine d'être terminée. Le bâtiment principal (bâtiment 1) abrite une grande salle commune pouvant servir de salle de réunion ou de salle d'interprétation de la nature, un dortoir pouvant héberger 40 personnes et un réfectoire (photo 16). Le bâtiment 2, situé à l'extrémité sud-est de la pointe, sert à l'hébergement de groupes ou de familles (10 personnes environ), et le bâtiment 3 est le logis du gardien du site. Parmi les autres aménagements, mentionnons des installations pour pique-nique (photo 17).

un quai et une rampe de mise à l'eau pour embarcations (photo 18), un petit pont de bois reliant à la terre ferme une des îles qui a été aménagée (photo 21), des sentiers de promenade et d'interprétation de la nature, etc...

Le site bénéficie de la présence d'une longue plage de sable fin et blanc longeant la rive devant les bâtiments. Les traces noirâtres apparaissant sur le sable (photos 19 et 20) seraient d'origine géologique naturelle et pourraient provenir de fines particules de minéraux ferro-magnésiens (amphibole, hornblende) qui seraient charriées par la rivière et déposées sur la plage. On trouve une autre belle plage de sable sur la rive ouest de l'île aménagée (photo 22). Les possibilités pour la baignade sont donc excellentes, particulièrement en face du bâtiment 2, soit à l'extrémité sud-est de la pointe où la profondeur de l'eau est faible sur une longue distance. Monsieur Benoît Tremblay affirme qu'en été les courants ne sont pas très forts devant la plage de Pointe-Racine, puisque le chenal principal longe la rive ouest de la rivière. Cependant, le canal Péribonca, coulant entre les Iles Flottantes (figure 1), et possédant une largeur et une profondeur relativement plus grandes que les autres bras du delta, peut constituer la principale voie d'écoulement des eaux de la rivière, lors de la débâcle du printemps, alors que le chenal principal est obstrué par les glaces.

Outre la baignade, le site présente toute une gamme d'activités récréatives pouvant s'exercer à l'année longue. On nous affirme que la pêche y est excellente et que les espèces le plus souvent capturées sont le doré, le brochet et la ouananiche. La promenade à pied dans les sentiers écologiques, l'observation des oiseaux, les pique-niques, la raquette, le

ski de randonnée, la navigation de plaisance (à rame et à moteur), et même la chasse aux canards (en saison) sont d'autres possibilités intéressantes. La proximité de la bleuetière présente un attrait supplémentaire pour le touriste, la cueillette de ces fruits étant une activité qui peut être intégrée à celles déjà offertes par Pointe Racine.

Monsieur Tremblay prévoit que Pointe Racine pourrait accueillir annuellement près de 3,000 personnes provenant de toutes les parties de la province. Ces visiteurs seraient en partie constitués de familles ou de groupes: scouts, étudiants, associations de jeunes naturalistes, clubs de l'Age d'Or, etc... Les aménagements, conçus pour la collectivité et le grand public, se prêtent d'ailleurs très bien aux loisirs de type communautaire. Le site pourra à l'occasion servir de colonie de vacances. A l'été 1978, Pointe Racine sera le lieu de ralliement d'un groupe de 450 scouts venant de toutes les parties de la province; ils y séjourneront une dizaine de jours.

Les possibilités de développement de Pointe Racine sont très grandes. Comme on l'a déjà mentionné, la corporation désire acquérir une superficie additionnelle de 34 milles carrés pour l'aménager à des fins récréatives et de conservation. Les beautés naturelles de ce site jointes aux aménagements de bon goût déjà existants contribuent à faire de Pointe Racine un lieu d'un très haut potentiel écologique et récréatif.

Figure 3

Photographie aérienne de l'embouchure  
de la rivière Mistassini  
Echelle approximative: 1:40 000  
Date: 1975

Bleuetière

Ile  
aux  
Outardes

Forêt de pins gris

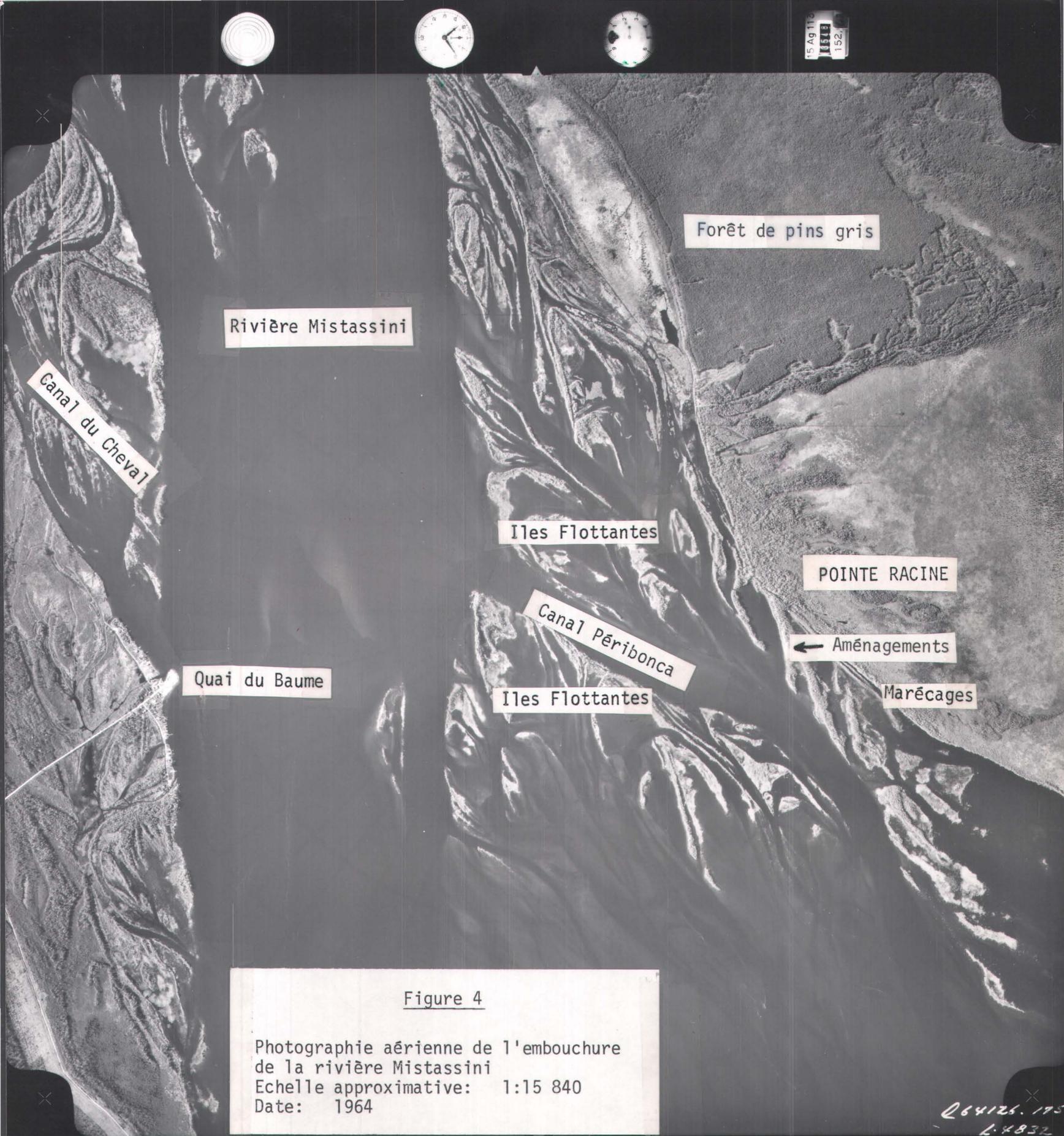
POINTE RACINE

Le Baume

Iles Flottantes

K-32A14

J75408-51



Rivière Mistassini

Canal du Cheval

Forêt de pins gris

Iles Flottantes

POINTE RACINE

Canal Pérignonca

← Aménagements

Quai du Baume

Iles Flottantes

Marécages

Figure 4  
Photographie aérienne de l'embouchure  
de la rivière Mistassini  
Echelle approximative: 1:15 840  
Date: 1964

Q64126.175  
L.4832

### 3. CONCLUSIONS

On peut dégager de cette étude les conclusions suivantes:

1. Sur la rive ouest, les sites de Baume et de Carrière bénéficient de conditions favorables: plages sablonneuses et facilité d'accès. Les principaux équipements sont de type privé: environ 120 chalets particuliers qui abritent une population estivale estimée à 480 personnes. Ajoutons la présence d'une plage publique qui peut recevoir jusqu'à 100 visiteurs certains jours. Ces deux sites représentent un pôle d'attraction récréatif local puisqu'ils attirent principalement les gens de la région immédiate: Saint-Félicien, Dolbeau, Normandin et Saint-Méthode. Les possibilités de développement sont limitées puisque les meilleurs emplacements sont déjà occupés.
2. Sur la rive est, le site de Pointe Racine possède une double vocation: il est à la fois une base de plein air et un centre écologique. Les activités récréatives possibles sont nombreuses et peuvent s'exercer à l'année longue. On y trouve des facilités d'hébergement et autres aménagements de type collectif destinés au grand public ou à des groupes. Les équipements de bonne qualité s'intègrent bien dans le cadre naturel du site. Pointe Racine représente un pôle d'attraction touristique régional (région du Saguenay-Lac Saint-Jean) et même provincial. Près de 3,000 visiteurs dont la durée de séjour peut varier de quelques heures à quelques semaines sont attendus chaque année. Les possibilités de développement du site sont grandes.

ANNEXE 1

PHOTOGRAPHIES PRISES LE 12 NOVEMBRE 1977 A

SAINT-METHODE (BAUME ET CARRIERE)

ET A MISTASSINI (POINTE RACINE)



PHOTO 1 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Chalet bien entretenu et de valeur plus élevée que la moyenne. Petit mur de pierres servant de protection contre les inondations.

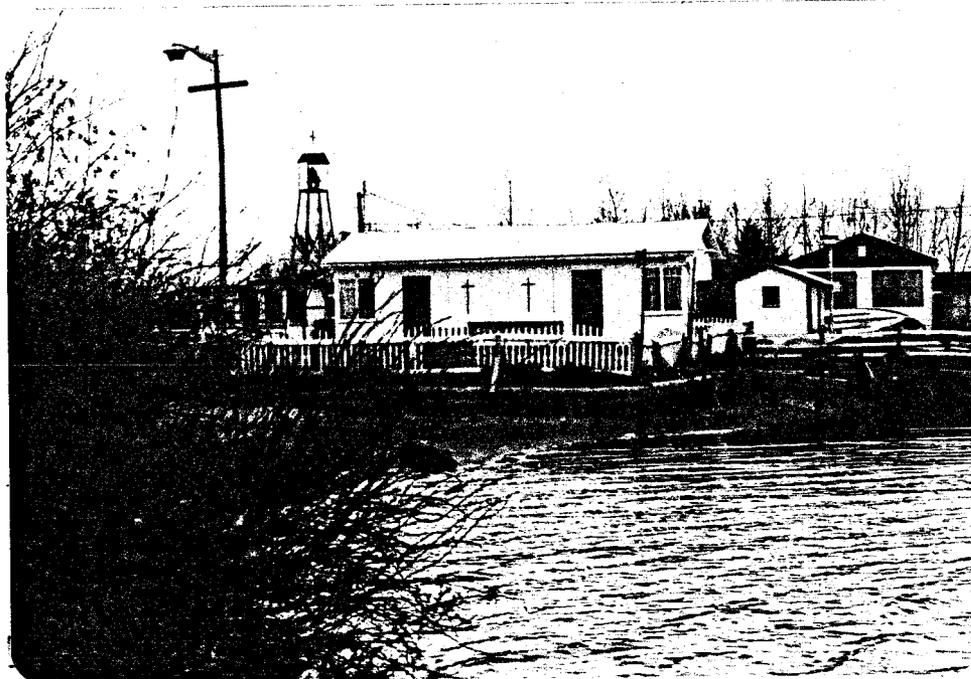


PHOTO 2 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Chapelle des estivants. Plage sablonneuse et de bonne qualité.



PHOTO 3 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Partie du remblai construit par la compagnie Price et connu sous le nom de "quai du Baume". Des pierres et des blocs de ciment servent de protection contre l'érosion et les inondations.



PHOTO 4 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Autre vue du "quai du Baume".



PHOTO 5 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Plage principale (publique) située immédiatement au sud du remblai construit par la compagnie Price (quai du Baume).



PHOTO 6 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Plage principale. Sablonneuse et de bonne qualité. Tas de pierres servant de petit mur de protection contre les inondations; à l'arrière-plan: chalets de valeur moyenne.



PHOTO 7 BAUME, PARTIE CENTRE-NORD - Vue d'ensemble de la berge et des chalets de la partie située au nord du quai du Baume.



PHOTO 8 LE BAUME, PARTIE CENTRE-NORD - Chalet bien entretenu situé près de l'embouchure du Canal du Cheval. Petit mur de protection en bois et en pierres.



PHOTO 9 LE BAUME, PARTIE CENTRE-NORD - Autre chalet bien entretenu près de l'embouchure du Canal du Cheval. Plage sablonneuse de bonne qualité. Mur de protection en bois et pierres.



PHOTO 10 LE BAUME, EXTREMITÉ NORD - Rive marécageuse le long du Canal du Cheval. Zone propice à la faune-sauvagine.



PHOTO 11 LE BAUME, PARTIE SUD - Chalet de valeur moyenne le long de la Mistassini. Mur de protection de pierres parsemé de pneus et de vieux appareils ménagers. Le fond de l'eau est sablonneux et se prête bien à la baignade.



PHOTO 12 CARRIERE, PARTIE SUD - Rive partiellement boueuse et recouverte de cailloux, à l'embouchure d'un ruisseau, à proximité de la carrière de granite rose. Zone marécageuse.



PHOTO 13 CARRIERE, PARTIE SUD - Plage légèrement boueuse.  
Présence de pierres servant de mur de protection pour  
les chalets.



PHOTO 14 CARRIERE, PARTIE NORD - Plage sablonneuse et de meil-  
leure qualité que celle de la partie sud, mais recou-  
verte de pierres par endroits. Très propice à la bai-  
gnade.



PHOTO 15 POINTE RACINE - Vue du bâtiment principal (bâtiment 1) et de la longue plage de sable. Photo prise de l'île faisant face aux aménagements.

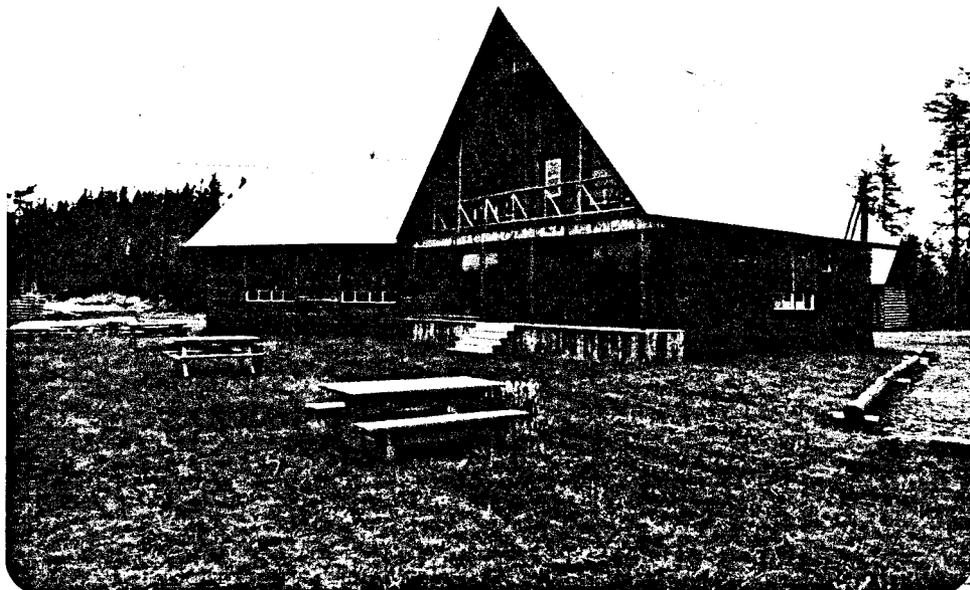


PHOTO 16 POINTE RACINE - Bâtiment principal construit en bois de pin. Tables de pique-nique.

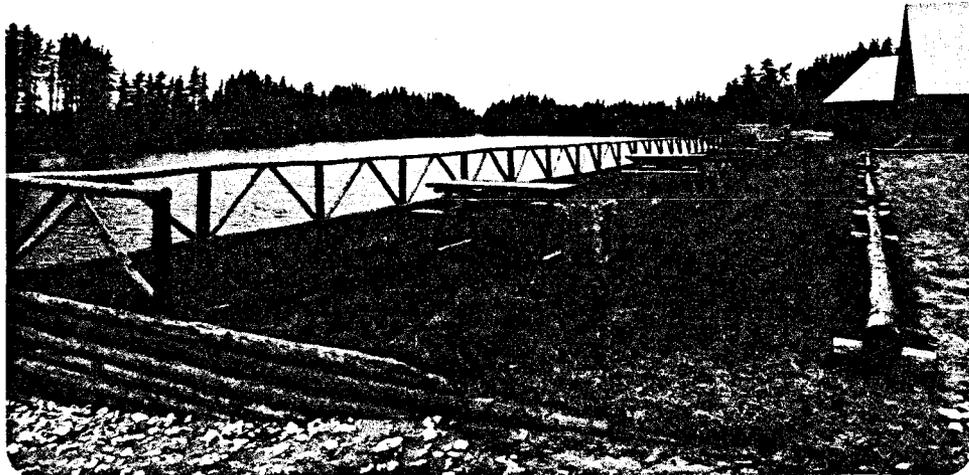


PHOTO 17    POINTE RACINE - Installations pour pique-nique devant le bâtiment principal. A l'arrière-plan: un bras de la Mistassini et îles du delta.

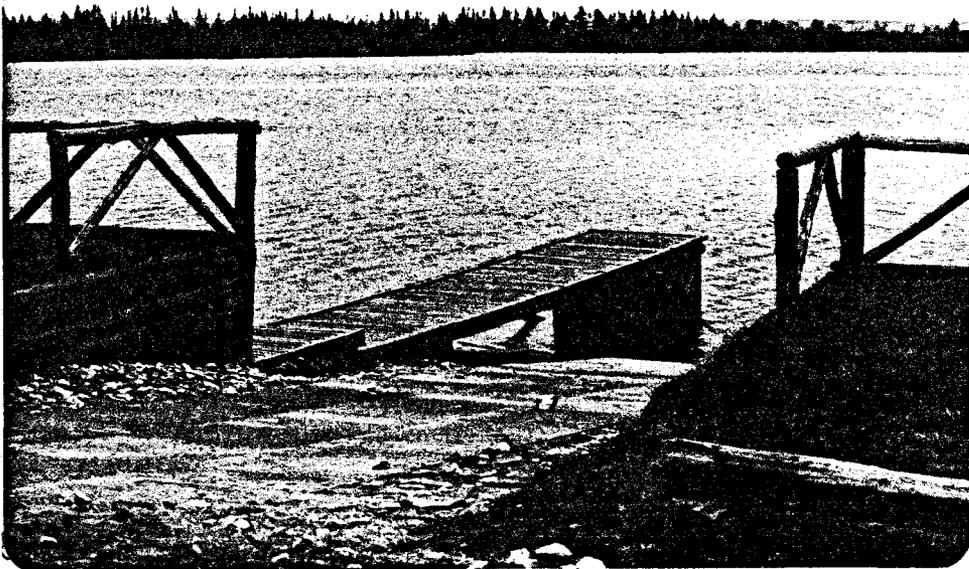


PHOTO 18    POINTE RACINE - Quai et rampe de mise à l'eau pour embarcations devant le bâtiment principal. A l'arrière-plan: îles du delta de la Mistassini.



PHOTO 19    POINTE RACINE - Vue du bâtiment 2 entouré de pins gris. Plage de très bonne qualité, sable fin et blanc. Les traces noirâtres sur le sable seraient d'origine naturelle (minéraux ferro-magnésiens).



PHOTO 20    POINTE RACINE - Autre vue du bâtiment 2 et de la très belle plage de sable fin. Site très propice à la baignade.



PHOTO 21    POINTE RACINE - Petit pont de bois reliant une île aménagée du delta à la terre ferme.

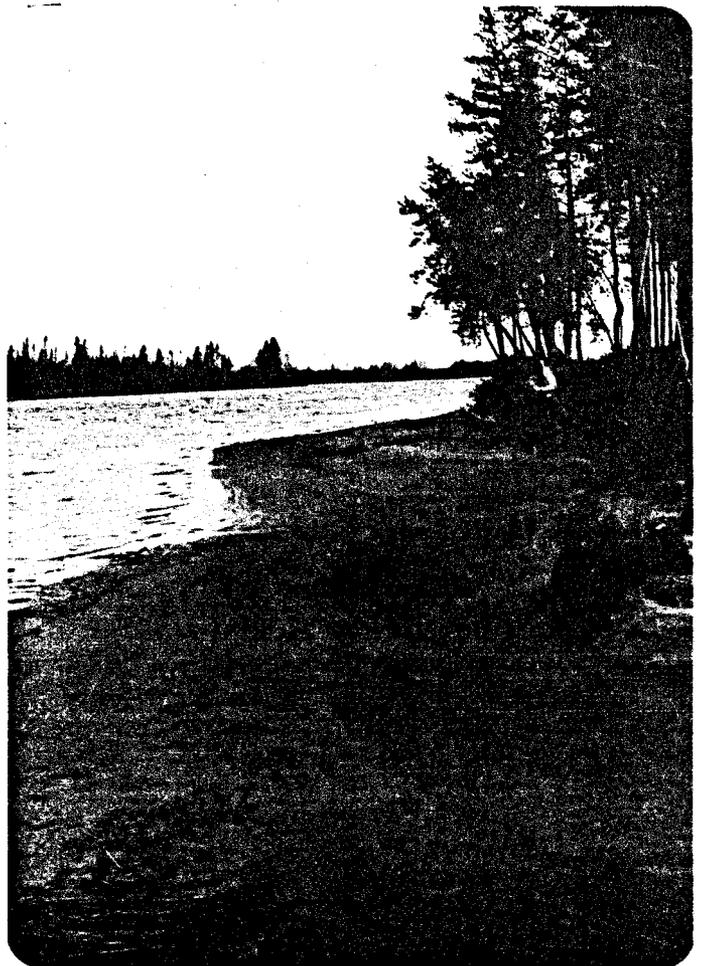


PHOTO 22    POINTE RACINE - Plage sablonneuse sur la rive ouest de l'île aménagée. A l'arrière-plan: autres îles du delta (Iles Flottantes).



PHOTO 23    POINTE RACINE - Photo prise à partir de l'île faisant face aux aménagements. A gauche de la photo: bâtiment principal.



PHOTO 24    POINTE RACINE - Aire marécageuse très propice à la faune-sauvagine située à proximité des aménagements.

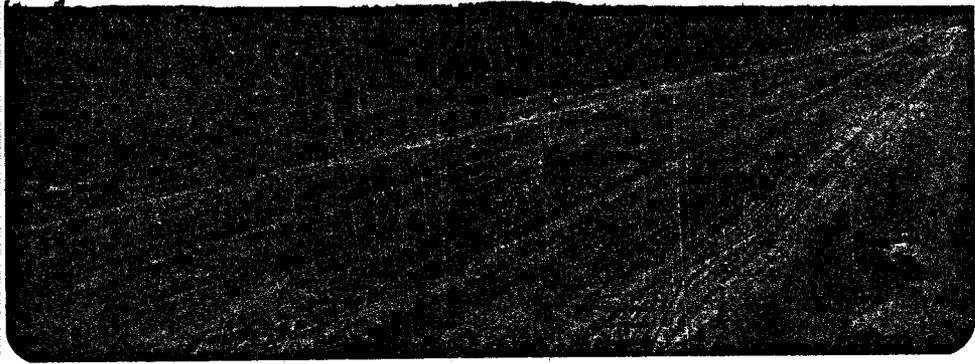


PHOTO 25 POINTE RACINE - Chemin de sable menant au site de  
Pointe Racine, à travers la bleuëtière de Ste-Marguerite-  
Marie.

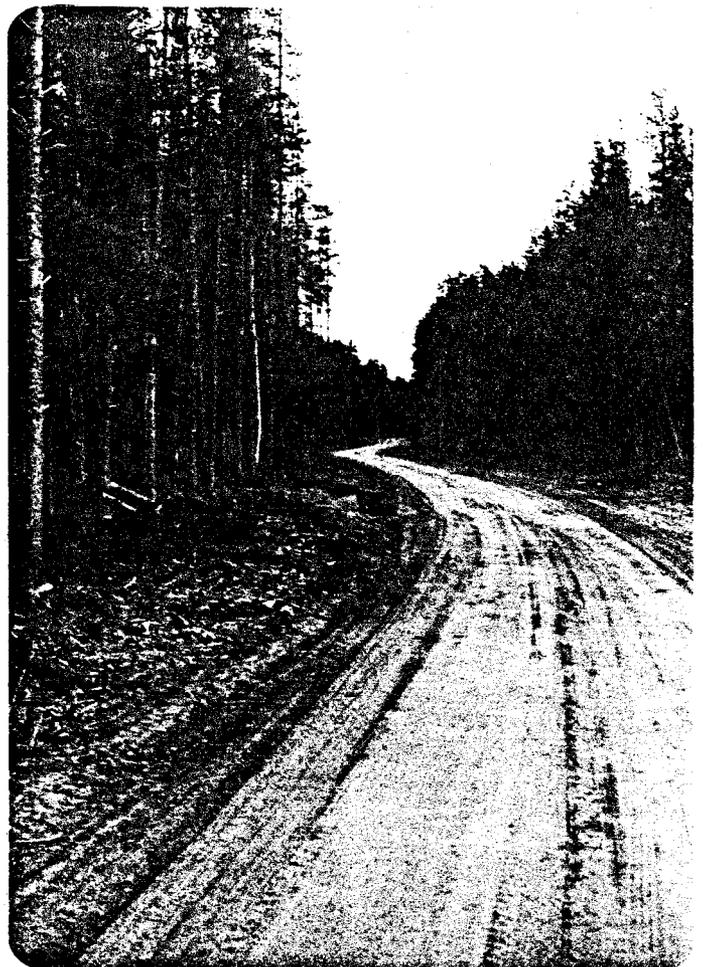


PHOTO 26 POINTE RACINE - Chemin  
de sable menant au site  
de Pointe Racine, à tra-  
vers une forêt de pins  
gris.

## ANNEXE 2

DECOUPURES DE PRESSE

# Nouveau départ pour le site écologique de Pointe Racine

MISTASSINI — "Pointe Racine connaîtra un nouveau départ pour conserver ce patrimoine et le protéger pour en faire un site écologique dont toute la population du secteur sera fière."

Ces propos ont été tenus par M. Benoit Tremblay, de Ste-Marguerite-Marie, le nouveau président de la Corporation de Pointe Racine au cours d'une rencontre avec les journalistes alors qu'il était accompagné de son secrétaire M. Maurice Morissette.

Selon M. Tremblay, Pointe Racine est le seul site naturel reconnu par Environnement Canada où il se fait encore de la nidification au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Situé à une quinzaine de milles de Mistassini à la sortie de la rivière Mistassini alors que pour s'y rendre il faut emprunter la bleuetière de Ste-Marguerite-Marie, ce site a été opéré par une corporation à but non lucratif opérant sous le nom de "Auberge de jeunesse et de plein air inc." et érigea deux magnifiques bâtisses entre 1971 et 1975 grâce à des PIL. L'instigateur du projet et président de la corporation, M. Gaston Perron, voyait en ce site une gamme infinie de possibilités: camps de plein air pour les jeunes en été, randonnées de ski et raquettes en hiver; cures de plein air le printemps et l'automne pour les gens d'un certain âge, enfin un site touristique par excellence pour les observateurs d'oiseaux.

Le président a rappelé qu'en 1973, un groupe d'étudiants du secteur a réalisé un projet d'une valeur inouïe dans le cadre de Perspectives-Jeunesse qui avait pour but de faire l'étude en tant que site écologique. On a dénombré au moins 57 espèces d'oiseaux différentes dont la sauvagine fournit la plus grande partie de la population. Les étudiants ont placé sur des cartes très précises les plans d'eau, les tourbières, les boisés qui serviront de document de base à toute étude écologique future.

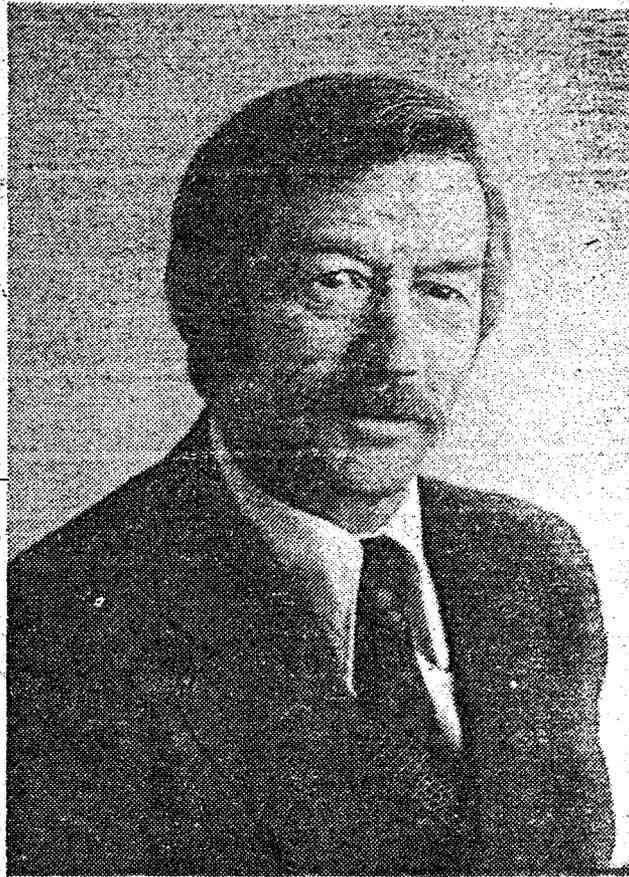
En 1974 et 1975 par l'entremise du Club Lions Dolbeau-Mistassini, on y a accueilli au moins 250 jeunes âgés de 10 à 15 ans qui ont vécu des stages de plein air de 2 à 5 jours. Toutefois depuis 1975, ce projet étant demeuré latent, il fallait y injecter de nouveaux capitaux pour compléter l'investissement de l'ordre de \$75,000.00 qui a déjà été fait sur les lieux.

Le nouveau conseil d'administration de treize membres dont la plupart sont des résidents de Ste-Marguerite-Marie, entend bien continuer ce projet qui a été si bien amorcé pour ce coin du lac que l'on a toujours appelé "Iles flottantes".

M. Benoit Tremblay a indiqué qu'il y avait beaucoup de pain sur la planche et s'est dit confiant du succès avec son équipe dont les comités sont déjà formés pour réaliser des tâches bien précises. Il a notamment fait mention de ce PIL d'environ \$40,000.00 qui est en voie d'être accepté et ajoutait qu'il y aura quelque chose à faire du côté des projets Canada au Travail.

Il est dans l'intention de la corporation d'avoir un gardien à l'année pour protéger les bâtisses. On estime à plus de \$3,000.00 de dommages causés par les voleurs qui se sont accaparés les fenêtres. La corporation tentera de clarifier les titres et essaiera d'obtenir la location sous bail à long terme du ministère des Terres et Forêts afin de protéger ce territoire d'environ 35 milles carrés comme futur site écologique.

La corporation veut également rencontrer les autorités d'Environnement Canada et se propose de faire des sentiers bien précis avec le concours du CEGEP de Saint-Félicien et respecter les endroits de nidification.



Benoit Tremblay

LE QUOTIDIEN,

lundi, 24 janvier 1977

# Pointe Racine, un petit paradis du Québec

**POINTE RACINE** - Le site de la Pointe Racine représente un véritable petit paradis du Québec. C'est du moins l'impression unanime des nombreux visiteurs de marque qui se sont rendus sur les lieux, samedi dernier, par une journée ensoleillée.

Par cette journée champêtre, le président de la Corporation, M. Benoit Tremblay de Ste-Marguerite Marie a voulu livrer aux différentes instances du secteur, un message de collaboration à l'endroit de ce Centre Plein-Air.

Le directeur en loisir et promoteur de Pointe Racine, M. Victor Théberge a indiqué toute l'importance que pourra prendre dès l'été prochain ce centre naturel, notamment en permettant aux personnes âgées et aux jeunes d'y vivre quelques jours sous le thème d'une véritable cure de santé.

Selon M. Théberge, la réalisation de Pointe Racine a été rendue possible non seulement grâce à

l'aide du gouvernement fédéral, mais aussi et surtout à l'équipe de bénévoles qui y a travaillé depuis plusieurs années.

Il souligne le support précieux des citoyens de Ste-Marguerite Marie en se présentant comme de véritables gardiens de ce petit coin de terre enchanteur.

Au niveau des subventions, M. Théberge déclare que l'aide du gouvernement fédéral, par le biais des programmes spéciaux se chiffre à plus de \$116,000. à ce jour.

La Corporation poursuit actuellement l'intention de se porter acquéreur d'une certaine surface de terrain actuellement propriété de la Couronne. Ces nouveaux espaces permettraient l'amélioration du site par l'addition de sentiers de promenade.

Plus de trois magnifiques chalets pour ne pas dire de véritables manoirs sont à la disposition des groupements sociaux qui s'inscriront dès l'été pro-

chain sur la liste des mouvements intéressés à bénéficier pour quelques jours, de ce petit paradis sur terre.

D'ailleurs, M. Roger Villeneuve, directeur en loisir à la ville de Dolbeau, a l'intention de regrouper les activités estivales 1978 sur le site de Pointe Racine. Il parle de camps d'été, de colonie de vacances, etc...

Pour sa part, le maire de Mistassini, M. Charles-Edouard Simard, invite les journalistes à répandre la bonne nouvelle afin de publiciser au maximum les aménagements de Pointe Racine.

Michel Roy



LISE POTVIN

INRS-EAU  
UNIVERSITE DU QUEBEC  
C.P. 7500, QUEBEC 10  
QUEBEC, CANADA G1V 4C7

AVEC L'ASSISTANCE DE:  
LUC PROULX  
SERVICES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU QUEBEC

ETUDE EFFECTUEE POUR LES SERVICES DE  
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU QUEBEC

EVALUATION DU POTENTIEL  
RECREATIF DES RIVES  
A L'EMBOUCHURE DE  
LA RIVIERE MISTASSINI

NOVEMBRE 1977

PHOTO 1 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Chalet bien entretenu et de valeur plus élevée que la moyenne. Petit mur de pierres servant de protection contre les inondations.

PHOTO 2 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Chapelle des estivants. Plage sablonneuse et de bonne qualité.

PHOTO 3 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Partie du remblai construit par la compagnie Price et connu sous le nom de "quai du Baume". Des pierres et des blocs de ciment servent de protection contre l'érosion et les inondations.

PHOTO 4 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Autre vue du "quai du Baume".

PHOTO 5 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Plage principale (publique)  
située immédiatement au sud du remblai construit par  
la compagnie Price (quai du Baume).

PHOTO 6 LE BAUME, PARTIE CENTRE - Plage principale. Sablon-  
neuse et de bonne qualité. Tas de pierres servant  
de petit mur de protection contre les inondations;  
à l'arrière-plan: chalets de valeur moyenne.

L ]

PHOTO 7 LE BAUME, PARTIE CENTRE-NORD - Vue d'ensemble de la berge et des chalets de la partie située au nord du quai du Baume.

L ]

PHOTO 8 LE BAUME, PARTIE CENTRE-NORD - Chalet bien entretenu situé près de l'embouchure du Canal du Cheval. Petit mur de protection en bois et en pierres.

PHOTO 9 LE BAUME, PARTIE CENTRE-NORD - Autre chalet bien entretenu près de l'embouchure du Canal du Cheval. Plage sablonneuse de bonne qualité. Mur de protection en bois et pierres.

PHOTO 10 LE BAUME, EXTREMITÉ NORD - Rive marécageuse le long du Canal du Cheval. Zone propice à la faune-sauvagine.

PHOTO 11 LE BAUME, PARTIE SUD - Chalet de valeur moyenne le long de la Mistassini. Mur de protection de pierres parsemé de pneus et de vieux appareils ménagers. Le fond de l'eau est sablonneux et se prête bien à la baignade.

PHOTO 12 CARRIERE, PARTIE SUD - Rive partiellement boueuse et recouverte de cailloux, à l'embouchure d'un ruisseau, à proximité de la carrière de granite rose. Zone marécageuse.

PHOTO 13 CARRIERE, PARTIE SUD - Plage légèrement boueuse.  
Présence de pierres servant de mur de protection pour  
les chalets.

PHOTO 14 CARRIERE, PARTIE NORD - Plage sablonneuse et de meilleure qualité que celle de la partie sud, mais recouverte de pierres par endroits. Très propice à la baignade.

PHOTO 15 POINTE RACINE - Vue du bâtiment principal (bâtiment 1) et de la longue plage de sable. Photo prise de l'île faisant face aux aménagements.

PHOTO 16 POINTE RACINE - Bâtiment principal construit en bois de pin. Tables de pique-nique.

PHOTO 17    POINTE RACINE - Installations pour pique-nique devant le bâtiment principal. A l'arrière-plan: un bras de la Mistassini et îles du delta.

PHOTO 18    POINTE RACINE - Quai et rampe de mise à l'eau pour embarcations devant le bâtiment principal. A l'arrière-plan: îles du delta de la Mistassini.

PHOTO 19    POINTE RACINE - Vue du bâtiment 2 entouré de pins gris. Plage de très bonne qualité, sable fin et blanc. Les traces noirâtres sur le sable seraient d'origine naturelle (minéraux ferro-magnésiens).

PHOTO 20    POINTE RACINE - Autre vue du bâtiment 2 et de la très belle plage de sable fin. Site très propice à la baignade.

PHOTO 21    POINTE RACINE - Petit pont de bois reliant une île aménagée du delta à la terre ferme.

PHOTO 22    POINTE RACINE - Plage sablonneuse sur la rive ouest de l'île aménagée. A l'arrière-plan: autres îles du delta (Iles Flottantes).

PHOTO 23    POINTE RACINE - Photo prise à partir de l'île faisant face aux aménagements. A gauche de la photo: bâtiment principal.

PHOTO 24    POINTE RACINE - Aire marécageuse très propice à la faune-sauvagine située à proximité des aménagements.

PHOTO 25    POINTE RACINE - Chemin de sable menant au site de  
Pointe Racine, à travers la bleuetière de Ste-Marguerite-  
Marie.

PHOTO 26    POINTE RACINE - Chemin  
de sable menant au site  
de Pointe Racine, à tra-  
vers une forêt de pins  
gris.